



CARREFOUR DE L'AUTO

Z.I Napoléon - 6 rue d'Annecy

68110 ILLZACH

Tel : 03 89 31 23 23 / Fax : 03 89 31 23 24

www.groupebader.com

REGLEMENT JEU CONCOURS : 1 WEEK-END EN NOUVELLE NISSAN LEAF À GAGNER

Article 1 – Définition et conditions de participation au concours

La société Carrefour de L'Auto, SAS. au capital de 349 875 Euros est inscrite au registre du commerce et des sociétés d'Alsace sous le numéro SIRET : 432 342 772 00014 ayant son siège social au 6, rue d'Annecy, 68110 Illzach organise un jeu concours dans le cadre de la Fête de la Roue à Mulhouse du 23 au 25 février 2018.

La communication du concours sera effectuée sur le stand de Carrefour de l'Auto, sur le site www.groupebader.com, et via la page Facebook du Groupe Bader www.facebook.com/groupe.bader.

- La société CARREFOUR DE L'AUTO est désignée également ci-après comme : « l'Organisateur, la Société Organisatrice, les Organismes, le Professionnel ».
- Le « Participant » au concours est désigné également ci-après comme « le Participant, l'Utilisateur, le Contributeur, le Joueur ».
- Le « Gagnant » du concours est désigné également ci-après comme « le Gagnant ».

Article 2 - Conditions de participation

Ce jeu est ouvert à toute personne physique, majeure, résidant en France métropolitaine. Toute participation engendrera l'accord tacite du règlement et des conditions de participation. Une seule participation par personne physique est acceptée pendant toute la durée du Concours. Sont exclus de toute participation au concours les membres du personnel du CARREFOUR DE L'AUTO.

Article 3 – Dates du concours

- Date de début du concours: Vendredi 23 février 2018
- Date de fin du concours: Dimanche 25 février 2018
- Date de publication de la liste des Gagnants: vendredi 2 mars 2018

Article 4 – Modalités de participation

4.1 – Participation au jeu concours

- a) Remplir le bulletin de jeu mis à disposition sur le stand
- b) Le déposer dans l'urne réservée à cet effet

4.2 – Modalités de tirage au sort

Le tirage au sort s'effectuera de manière aléatoire, par un membre du personnel de l'organisateur parmi les personnes majeures, ayant entièrement complété le questionnaire.

Article 5 – Dotations/lots

Le lot est offert par CARREFOUR DE L'AUTO et constitue en ce sens la « dotation ». Le lot offert ne peut donner lieu à aucune contestation sur sa nature ni à la remise d'une contrepartie de quelque nature que ce soit. Le gagnant sera contacté par téléphone ou par courrier électronique. CARREFOUR DE L'AUTO ne peut être tenu pour responsable en cas d'adresse email erronée.

Le gagnant remportera un prêt d'une Nouvelle Nissan LEAF pendant tout un week-end, du samedi 8h au lundi suivant à 8h. 100km inclus. Km supplémentaire 0.40€. Présentation obligatoire du permis de conduire ORIGINAL de plus de 3 ans sans restriction, justificatif de domicile de moins de 3 mois et carte d'identité. Franchise 1000€ (empreinte uniquement en carte bancaire). Dans la limite des stocks disponibles.

Article 6 – Modalités d'attribution du lot

Aucune réclamation quant aux résultats ne pourra être retenue.

Le gagnant sera contacté par téléphone ou par courrier électronique afin de prendre rendez-vous pour un week-end de son choix.

Le Gagnant sera alors invité à se rendre à CARREFOUR DE L'AUTO le vendredi en fin d'après-midi pour récupérer la Nouvelle Nissan LEAF. Il la ramènera à CARREFOUR DE L'AUTO le lundi suivant à 8H. Un tour du véhicule sera effectué à son retour afin de s'assurer de l'état équivalent à celui du départ du véhicule.

Si les informations communiquées par le participant sont incomplètes et/ou ne permettent pas de l'informer de son gain, il perdra la qualité de Gagnant et ne pourra effectuer aucune réclamation.

L'Organisateur ne pourra être tenu responsable dans le cas de défiances techniques quant à cette notification électronique de gain.

Article 7- Nomination des Gagnants et publication des résultats

Le nom du gagnant sera publié sur la page Facebook du Groupe Bader le vendredi 2 mars 2018.

Article 8 – Données nominatives et personnelles

Les données à caractère personnel recueillies concernant les participants sont obligatoires et nécessaires pour le traitement des participations au jeu. Elles sont destinées aux Organismes pour des besoins de gestion.

Cette promotion n'est ni gérée ou parrainée par Facebook. Les informations relatives aux joueurs ne seront en aucun cas transmises à Facebook.

Conformément à la réglementation en vigueur, les informations collectées sont destinées exclusivement aux Organismes et elles ne seront ni vendues, ni cédées à des tiers, de quelque manière que ce soit.

Chaque Participant dispose, en vertu de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004, d'un droit d'accès, de rectification ou de radiation des informations le concernant et d'un droit d'opposition, qui pourront être exercés en écrivant à

Carrefour de l'Auto

A l'attention du service Marketing

6, rue d'Annecy – 68110 Illzach.

Les renseignements communiqués par le participant sont destinés à l'usage du CARREFOUR DE L'AUTO dans le cadre de l'accès à son service conformément aux conditions générales et dans le cadre de la gestion du présent jeu.

Article 9 – Responsabilités et droits

L'Utilisateur est seul responsable de ses contributions et la Société Organisatrice ne pourrait être tenue pour responsable en cas de contributions non conformes telles que définies dans l'article 4 ou qui pourrait faire l'objet d'une plainte par un tiers.

Le Participant reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement, de

l'accepter sans réserves et de s'y conformer pleinement.

Les Organismes:

- Se réservent le droit de modifier, de proroger, d'écourter, de limiter les gains ou d'annuler ce jeu en cas de force majeure tel que défini par la jurisprudence. En conséquence, leur responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.
- Informent que, compte tenu des caractéristiques du réseau internet, comme la libre captation des informations diffusées et la difficulté, voir l'impossibilité de contrôler l'utilisation qui pourrait en être faite par des tiers, elles ne sauraient être tenues pour responsable d'une quelconque mauvaise ou frauduleuse utilisation de ces informations.
- Ne pourront être tenus responsables de l'utilisation frauduleuse des droits de connexion ou d'attribution du lot d'un Participant.
- Dégagent toute responsabilité en cas de dysfonctionnement du réseau internet, des lignes téléphoniques, du matériel de réception empêchant le bon déroulement du jeu. En outre, leur responsabilité ne pourra en aucun cas être retenue pour des problèmes d'acheminement ou de perte de courrier électronique ou postal.
- Dégagent toute responsabilité en cas de défaillance technique, anomalie, matérielle et logicielle de quelque nature (virus...) occasionnée sur le système du Participant, à leur équipement informatique et aux données qui y sont stockées et aux conséquences pouvant en découler sur leur activité personnelle, professionnelle ou commerciale.
- Pourront, à tout moment, notamment pour des raisons techniques, de mise à jour de maintenance interrompre l'accès à la Page et au Jeu qu'elle contient. Les Organismes ne seront en aucun cas responsables de ces interruptions et de leurs conséquences. Aucune indemnité ne pourra être réclamée de ces chefs.

Article 10 – Conditions d'exclusion

La participation à ce jeu implique l'acceptation pleine et entière des modalités énoncées dans le présent règlement sans aucune réserve ni condition préalable du Participant, le non-respect dudit règlement, entraînant l'exclusion du concours, la nullité pure et simple de sa participation et de l'attribution des lots.

Article 11 – Consultation du règlement

Le présent règlement pourra être adressé sur simple demande par écrit ou consulté gratuitement sur le site www.groupebader.com

Article 12 – Juridictions compétentes

Le présent règlement est soumis à la loi française.

Les partis s'efforcent de résoudre à l'amiable tout différent né de l'interprétation ou de l'exécution du présent règlement. Si le désaccord persiste, il sera soumis aux tribunaux compétents.

NISSAN CARREFOUR DE L'AUTO

Z.I Napoléon - 6 rue d'Annecy - 68110 ILLZACH

Tél: **03 89 31 23 23**